

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **37 (1901)**

Heft 48

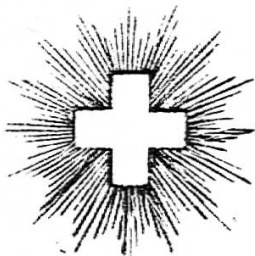
PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Page choisie.* — *Fragment de journal intime.* — *Un pèlerinage pestalozzien.* — *Chronique scolaire: Fondation Berset-Müller, Jura bernois, Genève, Vaud, Bureau international de la Paix.* — *Bibliographie.* — *Variétés.* — **PARTIE PRATIQUE :** *Leçon de choses: Les sirops.* — *Elocution.* — *Solution de problèmes.* — *Comptabilité.* — *Economie domestique: chauffage des appartements (fin).* — *Gymnastique.* — *Chants de Noël.*

PAGE CHOISIE

Faisons aimer le travail.

Nous qui aimons le travail et qui comprenons à quel point il est bon, salutaire, respectable, nous qui sentons qu'il est un grand libérateur et un grand pacificateur, ne le cachons jamais. Ce siècle de labeur cache le travail; c'est une de ses élégances. Dans nos villes, les étalages éclatent aux yeux, les ateliers sont masqués. On voit les résultats, mais non l'effort. Comme c'est malsain pour la jeunesse et pour tout le monde! Ne pas savoir la peine que les choses ont coûtée, ne pas voir la petite main pâle qui a fabriqué cette fine dentelle, le poing noir qui a forgé ces appareils et ces machines; mais c'est être introduit en erreur et disposé à l'injustice! On en arrive à croire que les choses se font aisément, toutes seules peut-être.

Montrons le travail; c'est une nécessité sociale, un hommage à la vérité. Faisons davantage encore, honorons-le dans notre personne, afin d'apprendre à la jeunesse à l'honorer. Jamais nous ne l'exalterons assez. Ne cachez pas vos mains quand elles présentent les traces du travail, ce serait une mauvaise action. Voyez comme le mal s'étale! N'ajoutez pas à son impudence votre fausse honte. Pourquoi broser avec tant de soin cette poussière de labeur qui vous honore? Le soldat n'est jamais plus beau que lorsqu'il est noir de fumée. Qu'est la grande tenue des jours de parade auprès de la livrée des batailles!

Le vieux Diogène, que personne ne connaît et que l'épithète de cynique définit si mal, était un très grand philosophe pratique et un excellent précepteur. Il enseignait entre autres aux jeunes disciples qui se confiaient à sa direction à affronter certains sots

préjugés du public et à circuler en portant des fardeaux, des outils ou des objets de consommation. Que n'est-il encore parmi nous pour enseigner ces rudes préceptes à d'aucuns jeunes seigneurs qui se soucieraient fort peu d'être aperçus en mauvaise compagnie, mais rougiraient d'être surpris dans l'accomplissement de telle besogne modeste et honorable !

Les coutumes les plus absurdes et les idées les plus fausses sont journallement inculquées à la jeunesse des deux sexes par cette manière de cacher le travail.

CH. WAGNER.

(P. H.)

Jeunesse.

FRAGMENT DE JOURNAL INTIME

Depuis quelques jours, mon esprit se complait à vivre dans le passé ; aussi ai-je retrouvé quelques impressions de mon enfance, dont je veux faire ici une petite glane.

On m'avait donné un jour un cheval de bois, acheté sans doute à la foire du jour de l'an. C'était grossièrement travaillé, de la pacotille. Néanmoins — car je ne m'en apercevais pas — j'étais heureux d'en être le possesseur. Je *sens* encore en moi l'extase dans laquelle m'avait plongé la contemplation de ce jouet. « Si la bouche allait s'ouvrir ! » me dis-je un jour avec la foi de Bernardin de Saint-Pierre, et je m'attendais à voir la ligne rouge qui représentait la bouche, s'animer, les mâchoires apparaître. J'eus de la peine à m'arracher à l'illusion.

Une boîte à couleurs fut pour moi l'occasion d'une *douloureuse déception*. Elle était judicieusement accompagnée d'un petit livret où, d'un côté, était l'image coloriée, de l'autre, celle à colorier. Grande fut ma joie. Plus rapide que l'éclair, ma pensée bondit à la perspective qui s'ouvrait à moi. Toute l'énergie de l'enfant s'alluma d'un jet et je me mis au travail. Quelle ne fut pas ma stupéfaction de voir que mes couleurs étaient d'une pâleur désespérante à côté du modèle. Mes efforts redoublèrent. Les voyant inutiles, je posai le pinceau, vraiment affligé et complètement dégoûté de ma boîte à couleurs. L'autre jour, je me suis souvenu de ma déception d'autrefois, bien qu'elle datât d'il y a quarante ans. Je n'ai fait mon achat qu'à bon escient et j'en ai été récompensé par le bonheur de mon enfant. Les enfants ont leur idéal.

Nous étions entrés dans un nouveau logement. Je fus agréablement surpris de la clarté d'une des pièces, du papier, etc. ; mais ce qui m'enchantait bien davantage, ce fut de voir tout d'un coup de mignonnes petites bestioles noires sortir d'une fissure au ras de la paroi. Pour mieux les observer, je m'assis ou plutôt je m'étendis sur le plancher, Je regardais de tous mes yeux ces charmantes petites bêtes, de ravissants scarabées. J'admirais en détail les têtes qui me paraissaient intelligentes, avec leurs antennes si fines, si déliées ; ces pattes si agiles, ces corps si gracieux. Ce petit monde était fort affairé et trottinait à qui mieux mieux.

J'étais ravi et cette admiration *s'est fixée* dans mon cerveau pour toujours, je crois. Quelques années plus tard, au Marchairu, je trouvai un petit garçonnet qui m'apprit, lui, à regarder les fourmis avec les yeux que j'avais autrefois pour mes petites bêtes noires. Ce brave enfant, abandonné à lui-même, dans son isolement, avait su trouver le plus doux, le plus solide des divertissements : la contemplation de la nature. Qu'est-il devenu ? Des circonstances défavorables ont-elles étouffé en lui le naturaliste qu'il promettait ?

Un petit chien s'était, paraît-il, réfugié chez nous. Au bout de peu de jours, il nous quitta, à mon grand chagrin. Mais quelque temps après, je l'aperçus de loin en compagnie de son maître. Mon étonnement, ma joie furent extrêmes. Ma mère eut quelque peine à me calmer et nous continuâmes notre route sans autre. Une douleur poignante m'avait saisi à ce revoir si court. Je crois que les enfants, sauf les natures perverses, anormales, ne tourmentent les bêtes que par manque d'éducation, pour exercer leurs forces, leur adresse plutôt que pour satisfaire de mauvais instincts.

On sait que tout le monde aime à se faire servir. A moi, on me disait : « C'est quand on se sert soi-même qu'on est le mieux servi ». A mon tour, je le répète à mes enfants. Il me fut aussi souvent répété que l'important pour moi était de devenir un homme utile à la société. La crainte de ne pas en arriver là m'a longtemps préoccupé. Elle m'a, en outre, inspiré le respect pour toute sorte de travail, pour toute sorte de profession. Cela m'a fait considérer de bonne heure tout travail comme une mission.

Sans nommer le nom d'Abauzit, on m'avait parlé de sa douceur, de sa patience ; raconté comment des amis, pour essayer de le faire sortir des gonds, avaient en quelque sorte soudoyé la servante chargée de faire son lit : « Ne le faites pas, ou faites-le mal jusqu'à ce qu'il se fâche ». Abauzit ne se fâcha pas ; il se tut même si longtemps que la pauvre fille n'y tint plus et se jeta aux pieds de son maître avouant le complot et implorant son pardon. Cette histoire m'a accompagné toute ma vie, jusque dans mes classes comme une fée tutélaire.

Cependant je dois avoir le sang bouillant. Un jour que j'étais en course, chargé d'une fonction importante, à mes yeux du moins, un gamin quelconque, grand garçon à mon avis, vint essayer de m'arrêter au passage. Je pris une grosse pierre, sommai l'adversaire inattendu de me laisser passer mon chemin, l'avertissant qu'à la troisième sommation je me servais de mon arme. La honte de reculer arma mon bras et le pauvre reçut mon projectile comme je l'en avais averti. On me conduisit à son lit. Pendant de longues années, l'incident disparut de ma mémoire, mais un jour, il n'y a pas bien longtemps, l'impression que me fit alors le regard de reproche des parents de l'enfant malade me transperça l'âme et au ciel monta une prière pour ma victime.

Ma nature faisait de moi un enfant difficile à élever. Les annales de ma commune en savent quelque chose. Ceux qui disaient : « il

fera mieux en grandissant » m'ont soutenu et puissamment encouragé ; aussi plus tard on a dû dire : « en voilà un qui a trompé son monde en bien ! » J'en conclus qu'il faut savoir soutenir les efforts d'un enfant par la louange. Il me faut ajouter qu'en entendant parler de moi, Urbain Olivier se mit à dire : « Il faut s'occuper de lui, il faut en faire quelque chose ». Aussi sa mémoire m'est chère et je recommande son exemple. En s'occupant des natures difficiles, on les mettrait sur la voie où elles peuvent se développer. On réglerait, on sauverait bien des existences qui ne demandent qu'à s'épanouir.

Mes souvenirs me disent donc qu'il y a de bonnes traditions chez nous, dans les sphères les plus humbles, les cercles ouvriers, les populations agricoles : on me parlait souvent de ma responsabilité envers la société, ai-je dit ; on me parlait encore de mon avenir ; on me recommandait de travailler pour arriver à l'indépendance. « Comme on fait son lit, on se couche », me disait-on. On insistait de plus pour que je remplisse ma tire lire « pour mes vieux jours ».

Tout cela m'a été fort utile et j'en fais profiter à mon tour mes propres enfants. Une bonne éducation perpétue les bonnes traditions d'un peuple.

H. QUAYZIN.

UN PÈLERINAGE PESTALOZZIEN

Lausanne, 23 septembre.

J'achève ici mon pèlerinage, qui eût été complet si j'avais pu visiter Neuhof, la demeure de prédilection de Pestalozzi, celle où il avait commencé, en 1768, son œuvre d'ami de l'enfance et du peuple, où il a vécu jusqu'en 1798, et où il est revenu écrire son *Chant du Cygne* et mourir. Du moins, en quelques jours, ai-je pu recueillir des preuves irrécusables de l'influence qu'il exerce dans toute la Suisse. Ici même, dans le canton de Vaud, bien qu'il n'y ait jamais enseigné¹, son nom rayonne. Dans l'École normale de Lausanne, cette magnifique école mixte qui, dans un même édifice, réunit 210 élèves, 120 jeunes hommes et 90 jeunes filles, il est à la place d'honneur. Dans la grande salle de conférences, une belle gravure², la seule exposée sur le vaste mur, reproduit le monument d'Yverdon ; et l'on me dit que, par ordre du gouvernement, pareille reproduction est placée dans toutes les écoles du canton de Vaud³. Le très distingué directeur de l'école, M. Guex, a fait ses études à Iéna, sous la direction du professeur Stoy, ce qui ne l'empêche pas d'aimer beaucoup la France et ses institutions scolaires ; de même il est Herbartien, mais sa prédilection pour la philosophie et la pédagogie de Herbart ne fait pas qu'il renie Pestalozzi comme son maître ; — et au fait, Herbart et Pestalozzi n'ont-ils pas l'un et l'autre cherché dans les mêmes principes, dans la curiosité de l'enfant, dans son intérêt excité, la source fondamentale du progrès intellectuel ?

¹ Pestalozzi a bien enseigné dans le canton de Vaud, car Yverdon, bien que « capitale du Nord » ne forme pas encore de canton distinct.

² Il ne s'agit pas d'une gravure, mais d'une réduction en bronze du monument de Lanz, à Yverdon.

³ Nous croyons avoir dit à l'honorable recteur de Lyon qu'à l'occasion du 150^{me} anniversaire de la naissance de Pestalozzi, la Confédération avait fait remettre le portrait du pédagogue à toutes les écoles de notre pays.

(La Réd.)

Si la vie a été dure à Pestalozzi, la postérité lui est douce. La Suisse ne l'oublie pas, et il y a même une sorte de recrudescence, de résurrection, dans l'hommage qu'elle rend depuis quelques années à l'un de ses plus illustres enfants. C'est vers 1870 qu'un disciple allemand du maître, M. Seyffarth, a publié une belle édition complète de ses œuvres; il est en train d'en donner une nouvelle, qui n'en est encore qu'à son neuvième volume. C'est en 1888 que la plaque commémorative de Berthoud a été inaugurée. C'est en 1890 que Zurich, pour la première fois, a célébré une fête pestalozzienne. Le monument d'Yverdon date de la même année; et puisque je suis à Lausanne, je note en passant que les étudiants de l'Université de Lausanne ont participé à la souscription d'où ce monument est sorti. Loin de décroître, l'influence de Pestalozzi semble grandir; et elle grandira certainement encore dans un pays qui peut être fier de le compter parmi ses concitoyens, dans une nation démocratique qui s'est placée au premier rang pour le développement de son éducation populaire, et dont on peut bien dire, après qu'on y a salué tour à tour, en quelques jours, la maison natale de Pestalozzi à Zurich, celle du P. Girard à Fribourg, celle de Rousseau à Genève, qu'elle est la Terre sainte de la pédagogie.

GABRIEL COMPAYRÉ.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fondation Berset-Müller. — Le poste de directeur ou de directrice de l'asile du Melchenbühl est au concours. Traitement 2000 fr. au minimum avec entretien complet pour la direction et sa famille. Adresser les offres, d'ici au 1^{er} janvier 1902, à M. Elie Ducommun, président de la Commission à Berne.

(Voir aux annonces).

JURA BERNOIS. — Réunion du synode scolaire. — La réunion du synode scolaire aura lieu le 30 novembre, à Berne. L'ordre du jour comprend :

1. Réorganisation des écoles normales primaires, rapporteur M. Gobat, directeur de l'instruction publique.

2. Motion Jossi, concernant l'école complémentaire, rapporteur M. Schneider.

3. Motion Balsiger, concernant la reprise de la loi sur les écoles de travail.

4. Rapport sur la revision de la loi synodale.

— **M. Landolt, docteur en philosophie.** — Le 16 novembre écoulé, l'université de Berne a décerné à M. J.-F. Landolt, inspecteur de l'enseignement secondaire, le titre de docteur en philosophie, pour les services éminents qu'il a rendus à l'instruction publique dans le canton de Berne. *L'Éducateur* présente au doyen du corps des inspecteurs scolaires en Suisse ses chaleureuses félicitations pour ce témoignage de reconnaissance rendu à sa bienfaisante activité. M. Landolt est inspecteur scolaire depuis le 1^{er} avril 1871.

— **Les boîtes de construction.** — A l'approche des jours de fête de la fin de l'année, les instituteurs sont souvent consultés sur le choix de jouets intéressants et instructifs pouvant faire l'objet de cadeaux. Parmi les plus pratiques, les plus solides, les plus éducatifs, il faut citer les boîtes de construction à l'ancre de la maison F.-Ad. Richter, à Olten. Il y a des boîtes de tous les prix, à partir de 75 centimes. Les pierres, en excellents matériaux, sont de trois couleurs; elles permettent de construire des édifices élégants, d'après des modèles reproduits en plan et en élévation. Mais, en outre, l'enfant peut mettre son imagination en jeu et trouver de nouveaux modèles. MM. Richter & Cie, à Olten, envoient franco, sur demande, une brochure intéressante à tous ceux qui leur en font la demande.

H. GOBAT.

GENÈVE. — Depuis 1896, les fonctionnaires dames de l'enseignement primaire ont organisé chaque hiver, d'octobre à Pâques, un cours privé de *gymnas-*

tique. Un nouveau cours vient de s'ouvrir avec plus de trente participantes. C'est un succès et l'on ne peut que se réjouir en constatant avec quel plaisir les maîtresses se livrent deux fois par semaine à des exercices physiques; leur santé et leur enseignement en profitent tout à la fois.

L'enseignement de la gymnastique a d'ailleurs fait un grand pas. *Mme J. Ballet*, qui s'y est dévouée corps et âme et dont l'*Educateur* publie depuis plusieurs mois les si attrayantes leçons, a été chargée en février dernier de l'inspection et de la réforme de l'enseignement chez les jeunes filles. Le département de l'Instruction publique s'occupe activement de l'introduction de la méthode rationnelle suédoise en instituant des cours normaux pour les stagiaires et en plaçant temporairement une maîtresse spéciale dans les classes des fonctionnaires non préparées pour ce nouveau programme. R.

VAUD. — Rectification. — Une erreur de copie, dans notre numéro du 15 novembre écoulé, à propos des *cours complémentaires*, nous fait dire que ces derniers ont une durée de *cinquante* heures. C'est *soixante* qu'il faut lire. La circulaire du Département de l'Instruction publique est formelle sur ce point. « La durée des cours est de 60 heures; elle ne peut, en aucun cas, être réduite. Les leçons continueront, si ce chiffre n'est pas atteint au 8 février. » S.

— **Pour un drapeau.** — Nous avons pris la liberté d'envoyer à un certain nombre de nos collègues une liste de souscription en faveur d'un drapeau destiné à la « Lyre » de l'École normale. Nous les prions de l'accueillir favorablement. Nous nous sommes efforcés de nous adresser à des anciens Lyriens, mais comme nous n'avions pas à notre disposition les noms de tous les anciens membres de cette société, nous avons dû écrire un peu au hasard. Nous faisons appel à tous nos collègues pour nous aider à mener à bien cette œuvre modeste. S.

— † **Henri Paschoud.** — Le canton de Vaud vient de faire une grande perte en la personne de M. Henri Paschoud, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne. Pendant plusieurs années, le défunt avait enseigné la religion à l'École normale vaudoise et c'est avec beaucoup de tristesse qu'il avait dû, pour cause de santé, renoncer à des leçons qu'il aimait beaucoup. En dehors de ses occupations professionnelles, H. Paschoud s'occupait avec une activité extraordinaire de plusieurs œuvres philanthropiques. Il était un des membres de la Société des Colonies de vacances. Il y a deux ou trois ans, il prit, lui-même, la direction de la colonie de Corcelles; chaque année, quelques jours avant les vacances d'été, on le voyait se diriger du côté du Jorat pour préparer l'installation des futurs colons. Les pauvres enfants chétifs et malades de Lausanne n'oublieront pas sa bonté et sa douceur. Nous tenons, nous aussi, à présenter à la famille affligée du défunt l'expression de notre sincère sympathie. E. S.

Bureau international permanent de la paix. — Nous avons l'honneur de vous transcrire ci-dessous le texte d'une résolution prise par le X^e Congrès universel de la Paix, tenu à Glasgow en septembre dernier, et qui sera sans doute de nature à intéresser les lecteurs de votre journal, si vous voulez bien le reproduire dans vos colonnes.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

Prix aux étudiants et aux élèves. — Le Congrès recommande, dans l'intérêt de la Paix par l'éducation, que des prix soient offerts aux enfants et aux jeunes gens dans les écoles, les collèges publics et les écoles privées, pour des travaux ayant trait à la question de la Paix ou tout autre sujet dont le but direct ou indirect est la création de relations équitables et amicales entre les diverses races et les diverses nations. Cette recommandation est faite particulièrement à ceux des instituteurs qui sont libres d'arranger leur plan d'études; si tel n'est

pas le cas, les prix peuvent être offerts pour les travaux faits pendant des heures libres.

L'histoire, extraite de manuels choisis avec beaucoup de soin, des descriptions comparatives des mœurs et coutumes de différents peuples, rédigées dans un esprit large et libéral, des comptes-rendus de voyages, faits dans ce même esprit, des nouvelles telles que « Bas les armes! » qui mettent en relief les maux de la guerre, tous ces écrits peuvent être utilisés pour les jeunes garçons et les jeunes filles à même de les comprendre, tandis que pour les enfants en plus bas âge, on se servira d'explications orales et de narrations avec projections lumineuses.

REVUE DES JOURNAUX

Le n° 22 de la *Revue helvétique* contient trois articles d'instituteurs vaudois, collaborateurs de l'*Educateur*: *Le petit Vieux*, par Eug. Monod, *Chanson d'automne*, par Ch. Gab. Margot et *Sonnets*, par Paul E. Mayor.

BIBLIOGRAPHIE

Essai sur Henrik Sienkiewicz, par M^{lle} Mathilde Kobryner, avec des lettres inédites de P. Bourget, de Vogüe, H. Warnery, Ph. Godet et L. Avennier. Edition de la « Revue helvétique », Genève. Prix 1 fr.

Œuvre d'une Polonaise, cette étude est intéressante à lire. On suit avec plaisir le développement du grand romancier, dès sa jeunesse, qui se passe en pleine patrie polonaise, jusqu'à son âge mûr, dont toutes les facultés servent à honorer, à faire revivre avec vigueur le glorieux passé de la Pologne. Comme Sienkiewicz est beaucoup lu, beaucoup discuté de nos jours, on aimera à lire l'*Essai* que nous présentons, et qui est édité par la « Revue helvétique », journal national, littéraire, artistique, paraissant à Genève. EUG. MONOD.

L'Homme. Eléments d'anatomie et physiologie humaine, par H. Blanc, professeur à l'Université de Lausanne. Payot 1901. Prix 2 fr. 75.

Nous signalons avec le plus vif plaisir à l'attention de nos collègues ce recueil à la fois clair et complet, abondamment illustré et qui ne manquera pas d'être apprécié des maîtres et des élèves. L'emploi d'un petit texte pour les détails permet, suivant le degré d'avancement des élèves auxquels on s'adresse, de faire facilement quelques coupures.

L'Homme, de M. Blanc, complète de la manière la plus heureuse, avec la *Zoologie* du même auteur et la *Botanique* de M. Paul Jaccard, la série des manuels d'histoire naturelle destinés à l'enseignement secondaire dans notre canton. P. J.

L'Ecole nouvelle. Lectures enfantines illustrées, par E. Devinat, directeur de l'Ecole normale d'instituteurs de la Seine. Librairie Ch. Delagrave. Prix cartonné, 75 centimes.

La Chanson du cœur, tel est le titre d'un nouveau volume de poésies, morceaux choisis des poètes contemporains, édité par la maison Payot & C^{ie}, à Lausanne, au prix de 3 francs.

Nul titre ne conviendrait mieux à ce petit recueil; c'est bien une exquise chanson qu'il égrène en vers charmants. A côté de morceaux signés de noms bien connus, tels que Sully Prudhomme, E. Manuel, A. Silvestre, Ch. Fuster, etc., nous y trouvons de nombreuses poésies d'auteurs divers, poésies d'une sensibilité discrète, que l'on saura gré à MM. Payot & C^{ie} d'avoir réunies pour les offrir au public.

De plus, ce gentil volume est d'un format commode qui permet de l'emporter

facilement avec soi. Il constitue assurément un charmant cadeau de nouvelle année que beaucoup voudront offrir à leurs amis ou posséder dans leur bibliothèque.

X.

Cours de géographie de la Suisse, par H. Elzingre. IV^{me} édition. — Schmid et Francke, éditeur, 1901. — Nous avons déjà parlé de la grande fécondité de M. Elzingre; aujourd'hui, nous devons dire un mot de la clarté de ses ouvrages, car le Cours de géographie de la Suisse en est un exemple. La quatrième édition de ce livre ne diffère pas beaucoup de la troisième; elle a été mise au point et les résumés en ont disparu. Les cartes sont fort bien faites et les vues diverses très heureuses. On voit que M. Elzingre — et il a raison — insiste sur la nécessité pour les élèves d'étudier la géographie sur les cartes. Dans cette rapide esquisse de notre pays, tous les renseignements se trouvent condensés. G. AUBORT.

VARIÉTÉS

Comment il faut tousser.

Il n'y a pas mal d'individus, qui, atteint de toux chronique, en prennent leur parti philosophiquement et toussent en sourdine, ce qui est fort louable; d'autres, au contraire, tout en maugréant, semblent éprouver un âpre plaisir à tousser avec violence et à grand fracas, ce qui est peu aimable envers leurs proches et leurs amis, et fort dommageable pour eux-mêmes.

La raison en est bien simple : ils déchirent, ils enflamment leurs poumons. C'est donc là un plaisir maladif qui leur coûte plus cher qu'ils ne pensent. Les poumons, en effet, sont formés d'un tissu délicat et spongieux, qui parfois s'irrite et s'obstrue par l'accumulation de mucosités. Nous essayons de les en débarrasser en toussant. Or, il est évident que, si nous arrachons violemment ces substances encombrantes, nous endommageons le délicat tissu pulmonaire.

Il faut donc s'accoutumer, s'entraîner à tousser aussi doucement que possible. Cela est beaucoup moins difficile que l'on pourrait croire au premier abord. Avec un peu de persévérance, on y réussit. Nous en avons fait l'expérience et nous nous en sommes si bien trouvé que nous vous engageons à le tenter à votre tour. Si vous suivez notre conseil, vous ajouterez peut-être bien des années à votre existence.

X.

L'honneur et l'argent.

En prenant le parti des armes, dites-moi,
Que cherchiez-vous? disait un Suisse mercenaire .
A Rebb, officier de Bavière.

— L'honneur? Et toi?

— L'argent. — Fi donc, l'argent! — Pas tant fi, par ma foi!

Répond le soldat helvétique,
Chacun cherche ce qui lui manque, c'est logique!

A. ROULIER.

Opinion sincère.

A son ami Grivaux,
Certain vigneron de Lavaux
Offrit un jour une bouteille
D'un vin dont il disait merveille.
On trinque, et notre vigneron :
« Comment le trouves-tu, mon bon ?
« Il a dix ans!... si ce n'est davantage...
L'autre, caressant du regard
La bouteille où dort le nectar :
« Elle est petite pour son âge! !...

A. ROULIER.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Degré supérieur.

Les sirops.

INTRODUCTION

« Un sirop, monsieur, s'il vous plaît! » — Qui dit cela? — C'est, à l'étape, l'écolier fatigué par la longue course; c'est le collégien qui arrive du cortège des promotions; c'est le cycliste, c'est le voyageur, le gosier desséché par la poussière du chemin.

Que leur apporte-t-on en réponse à cet appel? Un grand verre à pied rempli jusqu'au bord d'un liquide rouge, jaune ou brun. Nous parlerons un peu de ce liquide vers lequel les mains se tendent, qui fait briller les yeux et claquer la langue. Vous l'avez bien reconnu sans doute; c'est le sirop que vous aimez tous, n'est-ce pas?

EXPOSÉ

1. *Sirop de sucre.* — Le sirop est un liquide visqueux qu'on obtient en faisant dissoudre, à chaud ou à froid, du sucre dans une quantité d'eau donnée, de façon à obtenir une préparation de la consistance de l'huile. La proportion de sucre est généralement de un kilo pour un litre d'eau. Ce sirop-là n'a aucune couleur, aucune odeur et peu de saveur. C'est du sirop de sucre.

2. *Sirops de fruits.* — Pour avoir des sirops colorés et parfumés, on se procure du jus de quelque fruit aqueux ou une infusion de certaines plantes, que l'on fait cuire pendant quelques minutes avec du sucre en poids égal. C'est ainsi qu'on obtient les sirops de fruits.

Les plus communs sont les sirops de framboises, de groseilles, de mûres, de grenades, d'oranges, de capillaire, fabriqués par toutes les ménagères durant la saison des fruits.

3. *Sirops du commerce.* — Dans le commerce, on a rarement des sirops naturels. On vend sous ce nom des sirops de sucre auxquels on a ajouté quelques gouttes d'essence de fruits ou de fleurs et du sucre brûlé, ou telle autre matière colorante.

4. *Le sirop comme boisson.* — Le sirop se boit rarement pur. On le noie dans de l'eau fraîche, dans de l'eau gazeuse ou de la limonade, ce qui donne une boisson parfumée agréable à la vue autant qu'au palais, très désaltérante et d'un coût peu élevé.

5. *Précautions à prendre pour boire du sirop.* — Certaines précautions doivent être prises avant d'user de cette boisson lorsqu'on a bien chaud et qu'on est très altéré. En effet, le sirop se mélange ordinairement à de l'eau très fraîche; le refroidissement subit causé par l'absorption du liquide glacé peut provoquer une congestion ou du moins de graves perturbations dans l'estomac. Ainsi ne buvez jamais un sirop à l'eau fraîche tandis que votre corps est encore très échauffé.

La qualité de l'eau ajoutée ne doit pas davantage être négligée; elle doit être potable.

6. *Sirops alcoolisés.* — Si le sirop tel qu'il se prépare habituellement est une boisson saine, agréable et rafraîchissante, il n'est malheureusement que trop souvent additionné d'une certaine quantité d'alcool. Et ce ne sont pas seulement les liquoristes qui le fabriquent de cette façon, mais encore nombre de ménagères. Le sirop de cassis spécialement devient ainsi une « liqueur de famille. » Ce procédé enlève au sirop son arôme véritable et surtout ce goût exquis qui en fait bien souvent la boisson préférée.

EXERCICES D'APPLICATION

Rédaction : Compte rendu écrit.

Vocabulaire : Infusion, infuser, infusoire, fusion, fuser, fusible, diffusion, confusion. Absorption, absorber, absorbant. Congestion, congestionner. Perturbation, perturbateur. Sirop, sirupeux, siroter.

Grammaire : Verbe irrégulier *dissoudre*.

Dessin : Un verre à sirop; feuilles composées de framboisier, de ronces, de capillaire.
Section vaudoise des Maîtres abstinents.

ÉLOCUTION

Sur la vengeance.

Jean, un soir, était fort en colère parce que son camarade Pierre lui avait dit une injure. Il se montait la tête et se disait : « Oh ! demain, je me vengerai de Pierre ! je le battraï ! Là-dessus Jean se coucha et s'endormit.

Voici le matin ; Jean s'éveille, sa colère est passée. « Après tout, se dit-il, c'est moi qui ai commencé à taquiner Pierre. Allons ! il vaut mieux oublier et se donner en souriant une bonne poignée de main ».

Si quelqu'un nous blesse et nous nuit,
Quelque grande que soit l'offense,
Laissons l'espace d'une nuit
Entre l'injure et la vengeance.
L'aurore, à nos yeux, rend moins noir
Le mal qu'on nous a fait la veille,
Et tel qui s'est vengé le soir
En est fâché lorsqu'il s'éveille

PANARD.

Réflexions : La colère est mauvaise conseillère ; ne prenez jamais de résolution quand vous êtes irrité ; attendez au lendemain : la colère sera calmée et vous écouterez la raison. C'est pourquoi le vieux proverbe dit :

La nuit porte conseil.

Maxime : Ecrivez les injures sur le sable et les bienfaits sur le marbre.

Expliquer le sens qu'ont ici les mots *blesse* et *nuit*.

Le sou perdu.

Un gentilhomme anglais, cheminant sur un trottoir, rencontra un enfant qui semblait chercher un objet perdu et qui pleurait.

— Qu'as-tu donc ? lui demanda-t-il.

— Ah ! monsieur, ma mère m'avait donné un sou pour acheter du lait et je l'ai perdu.

— Eh bien ! mon enfant, ton malheur est réparable. Tiens, voilà un autre sou et ne pleure plus.

Cela dit, il s'éloigna.

Mais à cinquante pas de là, il entend courir derrière lui : c'était l'enfant qui s'efforçait de le rejoindre.

— Monsieur, lui dit l'enfant tout joyeux, j'ai retrouvé mon sou et je vous rends le vôtre.

— C'est bien, mon enfant, tu ne veux pas d'aumône et tu as raison ; conserve toujours cette probité délicate et fière, et, quelle que soit ta condition, on t'honorera.

GUYAU.

Morale : Enfants, si la maladie, si la misère vous réduisait jamais à accepter un secours, ne le faites point sans prendre en même temps la résolution de rendre, dès que vous le pourrez, ce que vous aurez reçu.

Maxime : On éprouve l'or et l'argent avec une pierre de touche ; mais c'est par le moyen de l'or et de l'argent qu'on éprouve le cœur des hommes.

M. DUTOIT.

SOLUTION DE PROBLÈMES

(Voir *Educateur* n° 46).

Trouver deux nombres connaissant leur somme 99 et leur plus petit commun multiple 600.

Soient x et y ces nombres, on a les équations :

$$^1) x + y = 99$$

$^2) xy = 600 a$ (a étant un des dividendes communs à 99 et 600). Les deux valeurs seront données par l'équation $u^2 - 99u + 600a = 0$

d'où $u = \frac{99 \pm \sqrt{9801 - 2400a}}{2}$. L'expression $\sqrt{9801 - 2400a}$ doit être

un carré parfait, ce qui ne peut avoir lieu que pour une des valeurs $a = 1, 2, 3$ ou 4 . Pour $a = 3$ seul diviseur commun à 99 et 600, on a

$$u = \frac{99 \pm \sqrt{9801 - 7200}}{2} = \frac{99 \pm 51}{2} = \underline{24} \text{ et } \underline{75}.$$

Le cube d'un nombre entier est la différence des carrés de deux nombres entiers.

En effet, $1^3 = 1^2 - 0^2$; $2^3 = 3^2 - 1^2$; $3^3 = 6^2 - 3^2$; $4^3 = 10^2 - 6^2$; et d'une manière générale: $n^3 = \left[\frac{n(n+1)}{2} \right]^2 - \left[\frac{n(n-1)}{2} \right]^2$ qui donne en réduisant $n^3 = n^3$.

Dans une division, le dividende est 1036, le reste 25 : trouver le diviseur et le quotient.

Si D = le dividende; d le diviseur; Q le quotient; R le reste, on a $\frac{D}{d} = Q + \frac{r}{d}$ ou $\frac{1036}{d} = Q + \frac{25}{d}$; on tire de là $Qd = 1036 - 25 = 1011$.

1011 décomposé en facteurs premiers = 3×337 , donc $Q = 3$; $d = 337$.

Quels sont les nombres qui, divisés par un nombre n , donnent un reste égal au quotient ?

On a alors, comme ci-dessus ($Q=R$)

$$\frac{D}{n} = R + \frac{R}{n} \text{ ou } D = Rn + R = (n+1)R.$$

Donc ces nombres sont ceux contenus dans l'expression $(n+1)R$, $R < n$.

Il suffit de faire $R = 1, 2, 3, \dots, (n-1)$ pour obtenir les nombres qui satisfont à la condition demandée.

Solution arithmétique du problème 5.

La 1^{re} partie à 3^o/_o et la 2^{me} à 5^o/_o produisent par an, fr. 636

La 1^{re} » 5^o/_o » 2^{me} à 3^o/_o » » fr. 612

La 1^{re} partie à 8^o/_o et la 2^{me} à 8^o/_o produisent par an, fr. 1248

Le 8^o/_o du capital = fr. 1248 : le 1^o/_o = 1248 : 8 = fr. 156.

D'où le capital total = fr. 15600.

La somme entière à 3^o/_o rapporte fr. 156 \times 3 = fr. 468 d'intérêt annuel, soit (fr. 636 - 468 =) fr. 168 de moins qu'en plaçant la 1^{re} partie à 3^o/_o et la 2^{me} à 5^o/_o.

Pour chaque centaine placée à 5^o/_o et enlevée au capital placé à fr. 3^o/_o, la diminution est de fr. 2.

Le nombre des centaines du 2^{me} capital est donc 168 : 2 = 84 d'où 2^{me} capital = fr. 8400 et 1^{re} capital = fr. 7200.

J. CORDEY, inst.

Nous ont envoyé des solutions justes : M. P. E. à Neuchâtel, pour les deux premières questions ; M. *Pidoux-Dumuid*, à Lausanne et M^{me} *Chochard-Juillerat*, à Sonvillier, qui nous fait remarquer deux petites erreurs d'impression dans les solutions du n^o 46. Au milieu de la page 700, lire 34,14214 au lieu de 44,14214 et à la page 701 lire 36,955 au lieu de 35,955.

COMPTABILITÉ

Note d'un fumiste.

Léon Filiberti, fumiste, a fait, pour le compte de M^{me} Bonnard, diverses réparations pour lesquelles il a fallu :

23 heures de fumiste à f. 0,75 ;

12 h. de manœuvre à f. 0,45 ;

7 kg. de terre réfractaire à f. 0,15 le kg ;

11 briques de f. 0.13 pièce ;

1/2 sac de gypse à f. 1,50 le sac ;

3 catelles blanches à f. 0,55 pièce ;

1 écran en tôle de 1,75 m. de long sur 0,80 m. de large à f. 11 le m².

1 feuille de tôle de 9,8 kg. à f. 0,90 le kg. ;

1 tuyau de 5 3/4 kg. à f. 1,20 le kg. ;

1 porte de cache plats du prix de f. 2,50.

Etablissez la note.

Total : f. 61,15.

F. MEYER.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Chauffage des appartements (*Fin*).

Si, par exception, la neige tombe dans les pays du Midi, on y souffre du froid plus que partout ailleurs, grâce à l'absence des moyens de chauffage ; quand le thermomètre baisse, on se contente de remplir de braises des réchauds portatifs qui procurent assez peu de chaleur mais de violents maux de tête. C'était de cette manière que se chauffaient les Grecs et les Romains peu aisés de l'antiquité, tandis que les demeures somptueuses étaient déjà pourvues de véritables calorifères.

Dans notre pays, si l'on n'a en vue que le côté hygiénique du chauffage, sans avoir à s'inquiéter de la dépense, c'est la cheminée qu'on doit choisir ; il est vrai que le 70^o/_o de la chaleur disparaîtra dans les airs, mais la vue du feu donnera des idées riantes et fera voir la vie en beau, de plus la chambre sera admirablement aérée.

La cheminée placée dans le mur, inventée à une époque où le bois n'avait pas de prix, donne un minimum de chaleur, surtout si ses dimensions sont considérables. Quand le canal est trop vaste, une lutte s'établit entre l'air chaud qui s'élève et l'air froid qui afflue au foyer, ce qui remplit souvent l'appartement de fumée. Parfois aussi les canaux de plusieurs moyens de chauffage ne sont pas séparés les uns des autres, le tirage est ainsi défectueux ; ce défaut de construction se rencontre de moins en moins dans les maisons modernes.

La cheminée primitive a subi maints perfectionnements : on a entouré le foyer de trois parois obliques en faïence qui forcent l'air à affluer sur le combustible et qui renvoient une partie de la chaleur dans l'appartement ; le foyer, formé par une caisse creuse, communiquant d'une part avec un réservoir inférieur rempli d'air, d'autre part avec des tuyaux qui conduisent cet air chauffé dans les appartements, a marqué un nouveau progrès.

La cheminée portative, dont le corps même et le tuyau augmentent la surface de chauffe, produit encore plus de chaleur.

C'est généralement du bois dur, sec et un peu noueux qu'on brûle dans la cheminée; si l'on s'absente, pour prévenir tout danger d'incendie, on place un garde-feu (sorte de treillis de 40-50 cm.) devant le foyer.

Si c'est du coke que l'on emploie, la cheminée est garnie d'une grille qui fait saillie au dehors, ce qui rend la chaleur plus intense. Lorsque le thermomètre marque 14°, il faut couvrir le brasier d'une bouillie faite avec des cendres, si l'on veut garder le feu jusqu'au soir sans employer trop de combustible et sans souffrir d'une température trop élevée.

Dans les pays du Nord, la cheminée ne saurait suffire, des poêles gigantesques occupent souvent tout un côté de la chambre; on les construit en terre cuite ou en briques réfractaires, et la flamme, tantôt montant, tantôt descendant s'introduit à travers de nombreux passages, réchauffant tout son parcours. Ce moyen de chauffage ne procure de chaleur que trois ou quatre heures après qu'on a allumé le feu et brûle une masse considérable de combustible, mais il utilise toute la chaleur développée et se refroidit très lentement. Les poêles en faïence, en usage chez nous, bien que moins considérables, offrent la même disposition intérieure; on y brûle généralement du bois, dont le prix augmente chaque année, si bien que les calorifères deviennent de plus en plus nombreux dans nos demeures.

Les poêles en fonte ne sont pas à recommander; ils chauffent trop ou pas assez. Un feu actif les fait passer au rouge, alors ils dessèchent l'air et dégagent de l'oxyde de carbone, gaz d'autant plus dangereux qu'il est sans odeur et asphyxie assez promptement; sitôt que le feu baisse, le poêle se refroidit complètement et la température ne se maintient pas à la hauteur voulue.

Il faudrait supprimer la bascule de tous les poêles: elle empêche surtout les gaz délétères de s'échapper dans la cheminée; il suffirait, pour éviter le refroidissement trop rapide, de fermer la petite porte de tirage quand le combustible serait entièrement consumé. C'est une économie mal comprise aussi qui empêche de faire ramoner fréquemment les tuyaux: la suie, fort mauvaise conductrice de la chaleur, empêche celle-ci d'arriver à la tôle qui reste tiède malgré les plus grands feux.

Les poêles appelés calorifères chauffent d'ordinaire tout un appartement; leurs formes sont très variables et la façon dont ils sont construits mérite une certaine attention. La plus grande simplicité sera préférable pour faciliter les nettoyages; on ne tolérera aucune usure donnant passage aux gaz qui se dégagent du combustible; la surface de chauffe sera aussi considérable que possible; l'air frais, arrivant du dehors, isolé de l'appartement par une cloison de tôle ajourée dans le haut, se chauffera au contact de cette surface et pénétrera ensuite dans la pièce; afin de conserver à l'air l'humidité désirable, un réservoir maintenu plein d'eau se trouvera au sommet du calorifère.

Dans les bâtiments où l'on peut utiliser le chauffage central, on se sert de calorifères à air chaud, à eau chaude ou à vapeur; dans ce cas, les appareils sont placés dans le sous-sol, en vertu de ce principe que l'air et l'eau deviennent plus légers et tendent à s'élever en devenant chauds.

Les calorifères à air chaud, connus déjà dans l'antiquité, revinrent en faveur au commencement du XIX^{me} siècle. Pour appliquer ce système de chauffage, un très grand nombre d'appareils furent imaginés. L'installation des tuyaux est le point capital et n'est pas toujours aisée quand il faut chauffer plusieurs étages, avec des locaux orientés différemment; généralement les appartements supérieurs bénéficient de toute la chaleur, et, s'ils sont exposés au midi, une haute température s'y maintient plus qu'il n'est nécessaire, tandis que les habitants d'un rez-de-chaussée tourné au nord peuvent douter de l'existence de tout moyen de

chauffage. Il vaut donc mieux que chaque étage ait des tuyaux distincts; ceux-ci doivent être entourés de corps mauvais conducteurs de la chaleur, pour éviter un trop prompt refroidissement; enfin ils seront placés autant que possible verticalement, car la force ascensionnelle de l'air chaud n'est pas suffisante pour traverser un long passage horizontal.

Dans les calorifères à eau, des tuyaux conduisent l'eau chaude aux différents étages, la font passer dans des corps de chauffe plus ou moins considérables et de formes plus ou moins artistiques, puis d'autres tuyaux la ramènent à la chaudière, quand elle s'est refroidie. C'est le système de chauffage qui conserve le mieux une chaleur uniforme, même durant la nuit, mais la masse d'eau est assez considérable, s'il se produit une rupture des tuyaux, tout l'immeuble est à réparer.

On sait que la vapeur, en se condensant, cède aux corps qui l'entourent la chaleur qui lui a été nécessaire pour se transformer d'eau en vapeur; ce principe a été utilisé.

La chaudière dans laquelle se forme la vapeur est remplie d'eau aux $\frac{3}{4}$; c'est de là que partent les tuyaux d'un assez petit diamètre, assemblés avec une minutieuse attention pour éviter les fuites. Des corps de chauffe se trouvent dans chaque local, un tuyau y amène la vapeur, un autre livre passage à l'eau qui retourne à la chaudière. Toutes les précautions sont prises pour que le chauffeur sache exactement la hauteur d'eau qu'il y a dans la chaudière et la force avec laquelle la vapeur s'élève. Ce mode de chauffage est très rapide, mais il occasionne une grande dépense de combustible, de fréquentes réparations et des nettoiyages continuels.

Depuis 1851 on applique le gaz d'éclairage aux usages domestiques et au chauffage des appartements: on le brûle alors dans des appareils construits de manière à le faire passer à travers une multitude de petits trous qui le tamisent en y mélangeant la quantité d'air nécessaire à une combustion parfaite.

Ad. DÉVERIN-MAYOR.

GYMNASTIQUE

LEÇON VI. Faible. Premier semestre de gymnastique méthodique.

Marche ordinaire.

1. *Exercices d'ordre et préliminaires:*

En rang de front. Numérotation. Ouvrir et fermer les rangs. Conversions individuelles.

{ Flexion de tête en arr. (St. ouv. M. h.).

{ Fermer et ouvrir les pieds (St. ouv. M. h.).

Passer de la position normale à la station écartée avec mains hanches et vice-versa.

Flexion et extension des bras de côté (ou en haut, ou en avant) et en bas. (St. ouv.).

Élévation lente des bras de côté et respiration. (St. ouv.).

2. Supprimé, les enfants étant trop faibles.

3. *Suspension* sous forme de jeu.

« Il est perché ». Les enfants ont la permission de grimper aux engins.

4. *Equilibre.*

Marche sur la pointe des pieds. Marche avec chant. Course.

5. *Exercice des muscles du dos.*

Demi-flexion du dos en avant et rotation de tête à gauche et à droite (St. éc. M. h.).

6 et 7. *Exercice des muscles abdominaux et latéraux.*

{ Demi-flexion du dos en arr. (St. éc. M. h.).

{ Rotation à g. et à dr. altern. (St. éc. Bras fléchis).

8. *Sauts.*

Saut à la file sur la corde ou par-dessus deux lignes tracées sur le sol.

Si la classe est trop nombreuse et si le temps manque, saut avec lancer de jambe g. et dr. alternativement. Eng. : Bancs.

9. *Respiration.*

Élévation des bras de côté (St. ouv.).

J. B.

AVIS

A l'approche des fêtes, nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une étrene pratique et bon marché, une *tirelire* ayant la forme et les couleurs des tambours d'ordonnance suisse (avec petit cadenas et environ 100 grammes de bonbons). Fournisseur : Roochuz et Cie, à Berne. (*Voir aux annonces.*)

CHANT

Nos lecteurs se souviennent que l'*Educateur* ouvrait l'année dernière, dans son numéro du 22 décembre, un petit concours musical, auquel plusieurs amis du chant ont bien voulu répondre. Il s'agissait de composer la deuxième et la troisième voix du morceau ci-dessous. Nous publions les deux meilleurs travaux.

Chant de Noël pour les petits.

Lent et légèrement.

V. GIROD.

SOLO.

Je suis tou-jours bien sa - ge, Et bien o - bé - is - sant, Car

CHŒUR.

j'at-tends ton pas - sa - ge, Saint ai-mable et puis-sant. De l'en-fant
qui te chan-te, Saint Ni - co - las tu veux En ta fé - te tou-



chan - te Ac - com - plir tous les vœux.

Chant de Noël.

Lent et légèrement.

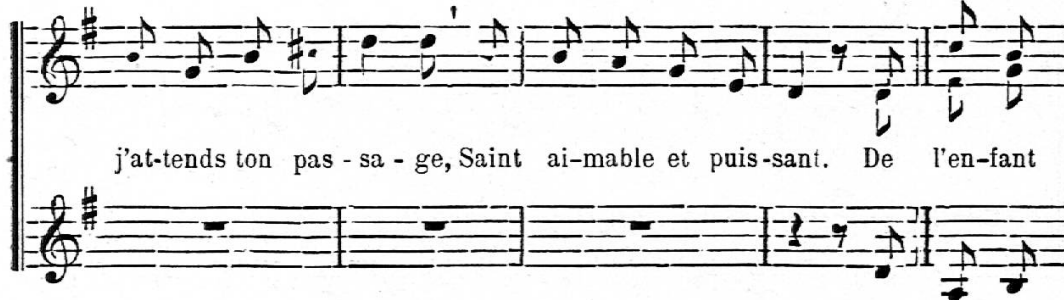
A. MICHAUD.

SOLO.



Je suis toujours bien sa - ge Et bien o - bé - is - sant, Car

CHŒUR.



j'at-tends ton pas - sa - ge, Saint ai-mable et puis-sant. De l'en-fant



qui te chan - te, Saint Ni - co - las tu veux, En ta fê - te tou-



chan - te Ac - com - plir tous les vœux.

AGENDA DES ÉCOLES

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le supplément contenu dans le numéro 46 et le bulletin de commande qui l'accompagne.

NOMINATION

Maitre de dessin et d'écriture au Collège et à l'École supérieure de Montreux,
M. Antoine Portmann, à titre définitif.

BERSET-MULLER-STIFTUNG

AUF DEM

MELCHENBUHL bei BERN

Für das auf nächsten Frühling zu eröffnende Lehrerasyl dieser Stiftung wird anmit die Stelle des **Verwalters oder der Verwalterin** ausgeschrieben. Erfordernisse: Erfahrung in der Führung eines grössern Hauswesens, Kenntniss der Buchhaltung & des Rechnungswesens; Kenntniss beider Sprachen; Leistung einer Bürgschaft für eine noch näher zu bestimmende Summe. Besoldung: Fr. 2000 im Minimum, nebst freier Station für sich & die Familie. Sich anzumelden bis 1 Januar 1902 beim Unterzeichneten.

Die Reglemente welche über die mit der Stelle verbundenen Aufgabe nähere Auskunft geben, können bei der Kanzlei des eidgen. Departements des Innern bezogen werden.

Bern, den 18 November 1901.

DER PRAESIDENT DES VERWALTUNGSRATES :
ELIE DUCOMMUN

Station laitière.

ÉCOLE PRATIQUE DE FROMAGERIE DE MOUDON

Cet établissement a pour but de former des laitiers connaissant tous les travaux d'une fromagerie et capables de se rendre compte de tous les faits de la fabrication. En plus des travaux pratiques, — fabrication de divers genres de fromages, du beurre, etc., qui s'exécutent sous la direction du fromager-chef et de son aide, — les apprentis reçoivent un enseignement théorique sur l'industrie laitière, la chimie du lait, l'élevage et l'entretien du bétail, la comptabilité laitière et les notions principales des sciences naturelles.

La durée de l'apprentissage est d'un an pour les élèves réguliers. L'enseignement est gratuit. Les élèves réguliers, logés par l'école, ont à pourvoir à leur entretien; ils reçoivent de l'Etat un subside mensuel de 20 fr.

Toutefois, l'école prenant possession de nouveaux bâtiments dans le courant de l'année 1902, les élèves réguliers seront alors logés et nourris dans l'établissement, moyennant un prix de pension modique. Dans tous les cas, le coût de l'apprentissage ne sera pas supérieur à celui du régime actuel.

À la fin des études, l'Etat peut accorder une bourse aux élèves réguliers qui en font la demande et dont les conditions de fortune, la conduite et l'application justifient cet encouragement. L'école reçoit aussi des élèves temporaires.

Le nouveau cours s'ouvrira le lundi 20 janvier 1902, à 4 1/2 heures du soir.

Adresser les inscriptions pour le samedi 28 décembre 1901, à M. H. Guex, directeur de l'école, à Moudon, qui, au besoin, donnera de plus amples renseignements.

Joindre à la demande d'inscription le carnet scolaire ou le livret de service.

Lausanne (Champ-de-l'Air), 22 octobre 1901.

Pour le Chef du Département de l'Agriculture et du Commerce,
DUBOIX.

AVIS IMPORTANT

Les nouveaux abonnés pour 1902 recevront l'EDUCATEUR gratuitement jusqu'à la fin de l'année.

Prière à nos amis de faire une active propagande autour d'eux, afin que l'EDUCATEUR devienne de plus en plus l'organe du corps enseignant de toute la Suisse romande.

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE

par A. CORBAZ

pour enfants de 7 à 13 ans, 3 séries cartonnées de 2 années d'études

Nouvelles éditions revues et augmentées.

Calcul écrit

Calcul oral

1 ^{re} série, <i>Livre de l'élève</i>	— .70	1 ^{re} série.	— .6
2 ^e »	— .90	2 ^e »	— .8
3 ^e »	1.20	3 ^e »	— .9

Livre du maître (Calcul écrit, calcul oral et solutions).

1^{re} série, 1.— ; 2^e série, 1.40 ; 3^e série, 1.80.

La première série, livre de l'élève pour enfants de 7 à 9 ans, a été complètement remaniée. (décomposition de nombres et calcul intuitif.)

A. Corbaz

Exercices et problèmes de géométrie et de toise

Problèmes constructifs : 170 figures,

Prix 1.50

Cours de Langue allemande

par A. LESCAZE

Maître d'allemand au Collège de Genève.

Premières leçons intuitives d'allemand	— .75
Manuel pratique de langue allemande, 1 ^{re} partie	1.50
» » » 2 ^e »	2.75
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, auf Grundlage der Anschauung.	3.—

Ouvrages adoptés par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève et par plusieurs écoles des cantons de Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

CH. EGGIMANN & C^{ie}, Editeurs, GENEVE.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Terreaux, 4, LAUSANNE — R. de l'Hôpital, 22, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.



Les machines à coudre

SINGER

qui ont obtenu à l'Exposition de Paris 1900 le

GRAND PRIX

la plus haute récompense

se répartissent actuellement en plus de 950 différentes variétés
applicables à la famille ou à l'industrie

Paiements par termes. — Escompte au comptant.

Garantie sur facture.

Machines confiées à l'essais.

COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE SINGER

Seules maisons pour la Suisse romande :

GENÈVE, rue du Marché, 13.

Genève, Kanalgasse, 8.

Yverdon, r. Léop.-Robert, 37.

Vevey, avenue de la Gare.

Lausanne, rue de Lausanne, 144.

Yverdon, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

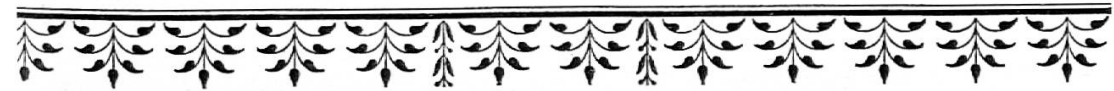
Montreux, vis-à-vis Hôtel suisse.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.





L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RŒUDIS ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD, maître à l'École d'application annexée aux écoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint, La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst., St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur, Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :
Suisse,
5 fr.
Etranger,
fr. 7,50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :
Librairie PAYOT & Co
Lausanne

R. LUGEN 1898

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces: 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatar , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Michaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Rosier , William, prof.,	Genève.	Blanchut , F., inst.,	Collonges
Groscurin , L., inst.,	Genève.	Vaud.	
Pesson , Ch., inst.	Genève.	MM. Cloux , F.,	Essertines
Jura Bernois.		Dériaz , J.,	Dizy.
MM. Fromageat , L., inst.,	Saignelégier.	Cornamusaz , F.,	Trey.
Mercerat , E., inst.	Sonvillier.	Rochat , P.,	Yverdon.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Jayet , L.,	Lausanne.
Schaller , G., direct.,	Porrentruy.	Visinand , L.,	Lausanne.
Gylam , A., inspecteur.	Corgémont.	Faillettaz , G.,	Gimel.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Briod , E.,	Fey.
Neuchâtel.		Martin , H.,	Lausanne.
MM. Thiébaud , A., inst.,	Locle.	Magnin , J.,	Préverenges
Grandjean , A., inst.,	Locle.	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	M. Fritsch , Fr., président	
Fribourg.		du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> ,	Zurich
M. Genoud , Léon, directeur,	Fribourg.		

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire,	Berne.	MM. Perrin , Marius, adjoint, trésorier,	Lausanne.
Decoppet , C., Conseiller d'Etat,	Lausanne.	Sonnay , adjoint, secrétaire,	Lausanne.
Burdet , L., instituteur, vice-président,	Lutry.		

“ LA SUISSE ”

Société d'assurances sur la vie.

FONDÉE EN 1838

Siège social: Lausanne, Rue du Midi, 2

Assurances sur la vie d'après toutes les combinaisons. Rentes viagères. Assurance sur la vie combinée avec l'assurance contre les accidents. En vertu de cette combinaison, l'assuré qui renonce à participer aux bénéfices de « La Suisse » reçoit *sans augmentation de primes* une police individuelle d'assurances contre les accidents auprès de la compagnie « Le Soleil » Sécurité générale.

Assurance combinée à effets multiples.

Cette combinaison *toute nouvelle* garantit à l'assuré un capital payable à son décès s'il survient avant un certain âge fixé dans la police, et s'il atteint cet âge il a la faculté d'opter entre différentes alternatives prévues dans le contrat et combinées l'une avec l'autre : conserver une assurance au décès, toucher une certaine somme au comptant ou être mis au bénéfice d'une rente viagère. Cette combinaison a le grand avantage de permettre à l'assuré d'attendre l'échéance de son contrat pour se déterminer, à ce moment, sur la façon dont il entend retirer le bénéfice de ses économies.

Pour renseignements, prospectus, etc, s'adresser au siège social à Lausanne, rue du Midi, 2, ou à MM. les agents dans toutes les localités importantes.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Nouveautés et Ouvrages d'Étrennes.

- Au Foyer Romand.** Etrennes littéraires pour 1902, publiées sous la direction de M. PHILIPPE GODET. Prose et Poésie, par les principaux écrivains de la Suisse romande. In-16, broché 3 fr. 50 ; relié avec plaque spéciale. 5 fr. —
- Le sculpteur de Christs,** par NOELLE ROGER. In-16 broché. 3 fr. 50
- La chanson du cœur.** Poésies choisies d'auteurs contemporains, par CH. FUSTER. In-16, broché. 3 fr. —
- Bonne année.** Calendrier avec texte en vers et illustrations. Petit in-16 0 fr. 60
- Calendrier évangélique** à effeuiller. Fonds divers à 0 fr. 60, 1 fr. et 1 fr. 25
- Calendrier poétique** à effeuiller. Fonds divers à 0 fr. 80, 1 fr. et 1 fr. 50
- Ces deux calendriers sont munis chacun de deux bons-primés, donnant droit à toute personne qui s'en sert pour sa demande, la réduction de prix indiquée sur tous les ouvrages qui y figurent
- Agenda de l'agriculteur et du vigneron** pour 1902. Publié sous la direction de M. G. MARTINET, directeur de l'Établissement fédéral d'essais de semences, à Lausanne. Prix. 2 fr. —

CAUSERIES FRANÇAISES

Revue de langue et de littérature française contemporaines

publiée sous la direction de

M. Aug. André, professeur,

Lecteur à l'Université de Lausanne.

- Première année.** Un vol. in-16 de 344 VIII pages. 3 fr. 50
- Deuxième année.** Un vol. in-16 de 346-VI pages. 3 fr. 50

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Le Musée scolaire cantonal

(Bâtiment de l'École normale, 3^e et 4^e étages)

est ouvert gratuitement au public **à partir du 1^{er} septembre prochain,** les mercredi et samedi après-midi, de 2 à 5 heures.

Toute personne qui désirera le visiter en dehors de ces heures-là pourra le faire en s'adressant au concierge de l'École normale.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Instruction civique. — Le tableau pour la récapitulation de l'instruction civique, publié dans le numéro 31-32 de l'Éducateur et annoncé dans le numéro 44 page 572, est en vente à la gérance du journal. — On peut en demander au prix de f. 0,40 la douzaine ou f. 2,50 le cent. Sitôt après réception du prix, (mandat postal ou timbres poste,) l'expédition aura lieu.

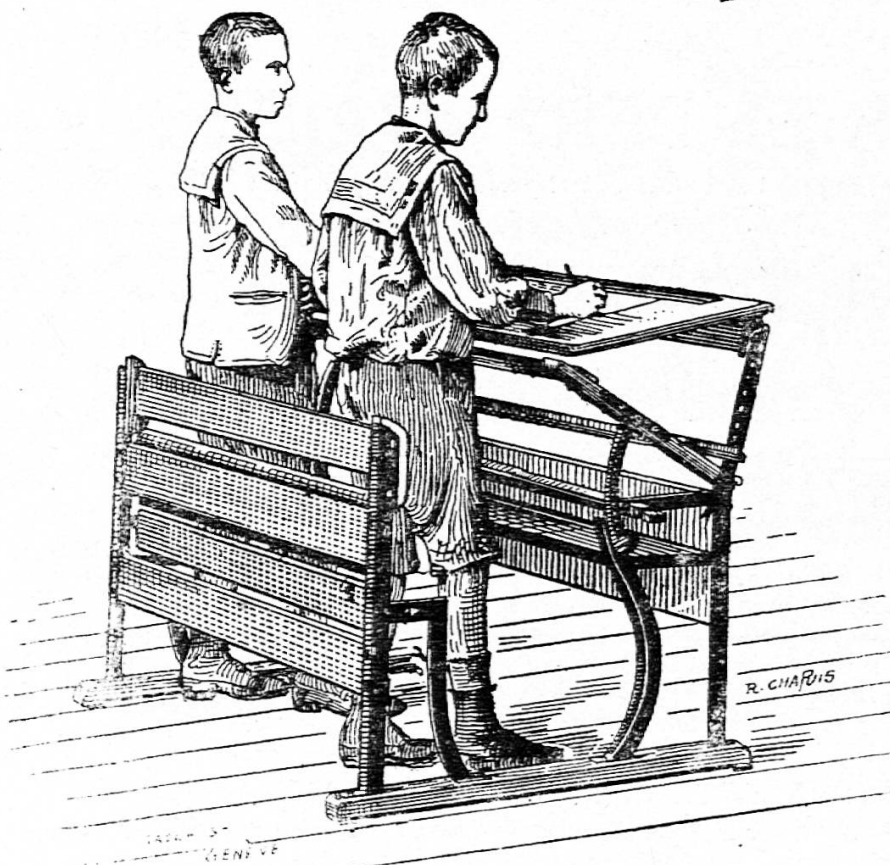
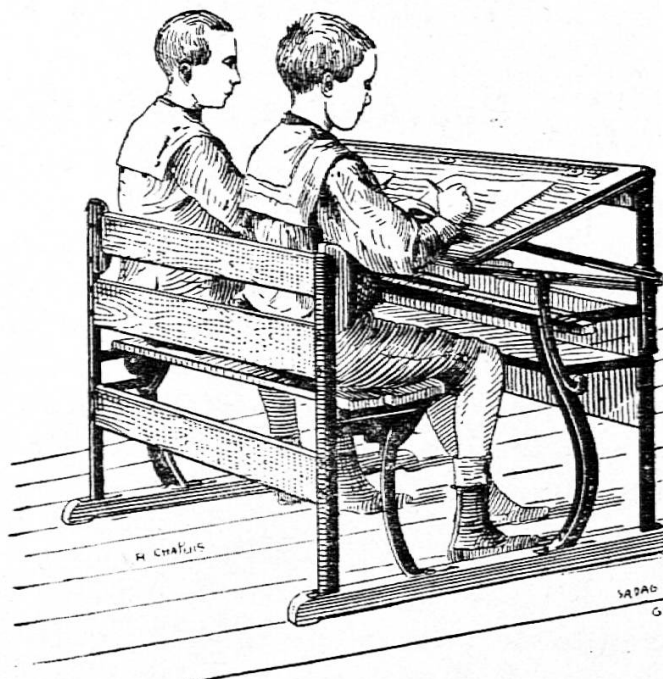
PUPIETRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Brevet + 3925 — Modèle déposé



Grandeur de la tablette : 125 × 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre offic DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

*S'adapte à toute
tailles.*

La fabrication peut
faire dans chaque localité.
S'entend avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec
47 fr. 50

Même modèle avec chaise
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille
mérite.

1883. Exposition Nationale
de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internat.
Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internat.
Inventions brevetées. Paris.
Médaille d'or.

1885. Exp. Internat.
Travail, Paris. — Médaille
d'argent.

1893. Expos. Internat.
d'Hygiène, Dijon. — Diplôme
d'honneur.

1893. Expos. Internat.
du Havre. — Médaille d'argent.

1889. EXP. INTERNATIONALE,
PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale G.
— Seule MÉDAILLE D'OR
cernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle
Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense
accordée au mobilier scolaire.

